

A photograph of two men in business suits looking at documents together. The image is overlaid with a semi-transparent yellow and grey circular graphic at the top. The text is centered over the image.

# PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE CRÉATION D'ORGANISME

SERVICE DES LOISIRS  
VILLE DE CANDIAC



**CANDIAC**  
*ma ville sous les arbres*

**L'objectif du programme est de faciliter le démarrage des nouveaux organismes à but non lucratif en sport, loisir et culture œuvrant sur le territoire, en leur offrant un soutien pour leur création.**

## PRÉSENTATION SOMMAIRE DU PROGRAMME

Ce programme a pour but de faciliter le démarrage des nouveaux organismes à but non lucratif en sport, loisir et culture œuvrant sur le territoire, en leur offrant un soutien pour leur création. Le soutien financier vise à permettre aux nouveaux organismes de se rendre admissibles pour être reconnus dans le cadre de la *Politique d'admissibilité et de soutien pour les organismes*, afin de se prévaloir des services offerts par la Ville.

## ORGANISMES VISÉS

**Ce programme s'adresse aux organismes qui :**

- Veulent œuvrer sur le territoire de la Ville de Candiac et offrir des services aux citoyens, mais qui ne sont pas incorporés ;
- Cherchent à être reconnus dans la catégorie sport, loisir et culture de la *Politique d'admissibilité et de soutien des organismes* de la Ville en vigueur ;
- Ont cessé leurs activités pendant une période minimale de trois ans et qui désirent reprendre leurs activités. Ces organismes peuvent soumettre une nouvelle demande.

## NATURE DE L'AIDE

Le programme consiste en une aide financière fixe de 1 200 \$ pour la première année de fonctionnement. Le remboursement des dépenses est effectué par la direction du Service des loisirs, selon le règlement de délégation en vigueur, lorsque le nouvel organisme a respecté les critères d'admissibilité et obtenu la reconnaissance de la Ville via la *Politique d'admissibilité et de soutien pour les organismes*.

Pour obtenir la reconnaissance de la Ville et obtenir l'aide financière, l'organisme doit défrayer les dépenses suivantes pour être admissible : l'incorporation et les assurances. Il faut prévoir aussi d'autres dépenses, notamment pour le fonctionnement administratif, comme du matériel de bureau, de l'équipement, de la publicité, de la promotion, des frais de formation, etc.

## DÉMARCHE – CONDITIONS GÉNÉRALES

- Remplir le formulaire en annexe ;
- Rencontrer le Service des loisirs pour une étude préalable de la demande, afin de s'assurer de l'admissibilité avant d'entamer les démarches d'incorporation, et remettre le formulaire ainsi que les documents requis ;
- Entamer les démarches d'incorporation si, suite à l'analyse par le Service des loisirs, la demande est recevable. Le demandeur en sera alors avisé par écrit ;
- Compléter le formulaire de demande d'admissibilité pour la *Politique d'admissibilité et de soutien pour les organismes* de la Ville lorsque l'organisme sera incorporé. Il devra attendre la décision finale du Service des loisirs.

L'organisme recevra l'aide financière relié à ce programme suite à sa reconnaissance officielle par la direction du Service des loisirs, tel que défini dans la présente politique.

# FORMULAIRE – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE CRÉATION D'ORGANISME À BUT NON LUCRATIF

## IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

NOM DE L'ORGANISME :

NOM ET PRÉNOM DU RÉPONDANT :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

TÉLÉPHONE :

CELLULAIRE :

COURRIEL :

SITE INTERNET :

DEPUIS COMBIEN D'ANNÉES VOTRE ORGANISME EST-IL ACTIF?

## SIÈGE SOCIAL PRÉVU

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

## COORDONNÉES DU RESPONSABLE DE LA DEMANDE

NOM ET PRÉNOM :

FONCTION :

COURRIEL :

TÉLÉPHONE :

CELLULAIRE :

## COORDONNÉES DES REQUÉRANTS QUI AGIRONT COMME PREMIERS ADMINISTRATEURS OU ADMINISTRATEURS PROVISOIRES DE LA PERSONNE MORALE

1 NOM ET PRÉNOM :

FONCTION :

COURRIEL :

TÉLÉPHONE :

CELLULAIRE :

2 NOM ET PRÉNOM :

FONCTION :

COURRIEL :

TÉLÉPHONE :

CELLULAIRE :

3 NOM ET PRÉNOM :

FONCTION :

COURRIEL :

TÉLÉPHONE :

CELLULAIRE :

# FORMULAIRE – PROGRAMME D’AIDE FINANCIÈRE CRÉATION D’ORGANISME À BUT NON LUCRATIF

## MISSION DE VOTRE ORGANISME

## PRINCIPALES RETOMBÉES VISÉES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## OFFRE DE SERVICES ET ACTIVITÉS

Décrivez l’offre de services prévue et la clientèle visée

---

---

## TERRITOIRE DESSERVI

Spécifiez le(s) territoire(s) desservi(s) par votre organisme

**CANDIAC**

**AUTRES – PRÉCISEZ :**

Le ou la signataire de la demande atteste que les renseignements fournis sont exacts et complets.

**NOM :** \_\_\_\_\_ **DATE :** \_\_\_\_\_

**SIGNATURE :**

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE LE FORMULAIRE A ÉTÉ SIGNÉ ET QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS SONT INCLUS**

Vous devez également joindre le document suivant :

- Résolution du conseil d'administration provisoire demandant le programme d'aide financière pour la création d'organisme et confirmant l'intention de déposer une demande d'admissibilité pour la *Politique d'admissibilité et de soutien pour les organismes*.

**À L'USAGE UNIQUE DU SERVICE DES LOISIRS**

Financé

Non-financé

Raison invoquée du refus : \_\_\_\_\_

Accepté sous condition (énumérez) : \_\_\_\_\_

Montant accordé : \_\_\_\_\_ \$

POUR UN SOUTIEN, VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC NOUS :

Service des loisirs

59, chemin Haendel, Candiac (Québec) J5R 1R7

Téléphone : 450 635-6020

Courriel : [loisirs@ville.candiac.qc.ca](mailto:loisirs@ville.candiac.qc.ca)

VERSION : JUIN 2020